LES CHIFFRES CLES

DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

CERTIFIÉE CEREMA (EMC2)

2019-2020

BASSIN DE MOBILITÉ **MARSEILLE**

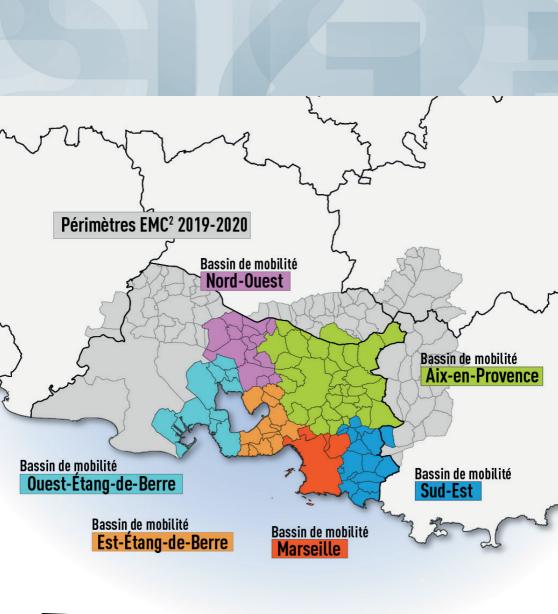
AVRIL 2022





SOMMAIRE

Introduction	5
Le déroulé de l'Enquête mobilité	E
Combien ?	8
Comment ?	14
Pourquoi ?	20
Quand ?	22







Retrouvez la note méthodologique de l'EMC² en scannant le flashcode

INTRODUCTION

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²) permettent d'obtenir une photographie des déplacements réalisés par les habitants. Il est possible ainsi de savoir combien de déplacements sont réalisés chaque jour, par qui, de quelle origine vers quelle destination, pour quel motif, par quel mode et à quel moment de la journée.

La connaissance des pratiques de mobilité représente un enjeu territorial majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'enquête Mobilité certifiée Cerema permet d'alimenter la construction de politiques de déplacements et d'aménagement et de les évaluer. C'est pour cette raison que la Métropole a entrepris, avec l'aide de l'État et du département des Bouches-du-Rhône, le lancement de cette enquête, qui fait suite à celles de 2009, 1997 et 1988 et dont il est parfaitement possible de comparer les résultats, puisque les méthodes et structures d'enquêtes sont identiques.

Ce document décline, pour le bassin de Marseille, les résultats globaux de l'EMC2 publiés en septembre 2021.













LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

LA PÉRIODE D'ENQUÊTE

➤ Initialement : du 5 novembre 2019 au 25 avril 2020, soit sur une durée de 16 semaines (plus 2 semaines d'aléas éventuels).

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

➤ Arrêt de l'enquête le 16 mars 2020 (soit après 16 semaines sur les 18 prévues) reprise de l'enquête du 3 septembre au 16 octobre 2020.

PRÉPARATION 1997 2009 2019 2019 **Novembre** Début de mission Phase 1 Anciennes EMD du prestataire COLLECTE 2020 2020 2020 Octobre Mars Phase 2 Arrêt de l'enquête Aiustements et redressements par le Cerema TRAITEMENTS ET ANALYSES 2021 31 mai Analyses par l'Observatoire MAMP

LE PÉRIMÈTRE

180 communes

2,2 Md'habitants dans le périmètre

119 communes dans les Bouches-du-Rhône

23 communes du Vaucluse font partie du périmètre

22 communes du Var

14 communes des Alpesde-Haute-Provence

2 communes du Gard font partie du périmètre

LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE

25 530 personnes interrogées dans le périmètre EMC² de 5 ans et plus, tirées au sort

50%de personnes
interrogées en face
à face

50% de personnes interrogées par téléphone avant l'arrêt dû à la crise sanitaire

19 966 des personnes interrogées

avant l'arrêt dû à la crise sanitaire

5 564 des personnes interrogées

après l'arrêt dû à la crise sanitaire

COMBIEN?

UNE BAISSE DES DÉPLACEMENTS DU BASSIN DE MOBILITÉ DE MARSEILLE







7 420

NOMBRE DE COMMUNES



4 90

NOMBRE D'HABITANTS



905 000

NOMBRE D'ACTIFS RÉSIDENTS



296 900

NOMBRE D'ACTIFS TRAVAILLANT



275 640

NOMBRE DE SCOLAIRES / ÉTUDIANTS



196 382

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS / JOUR



2 900 000 3 200 000 en 2009

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS / JOUR / PERSONNE



3,3 3,6 en 2009

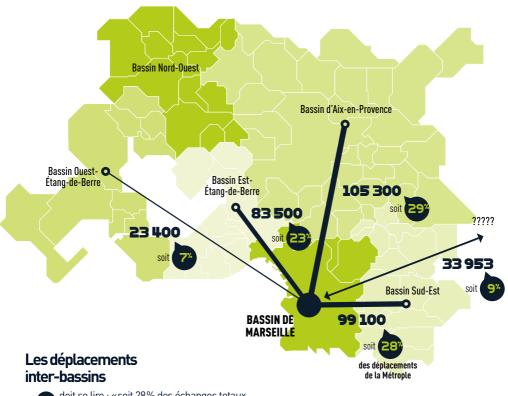
Un déplacement

Il est comptabilisé à chaque fois qu'un individu indique une nouvelle raison de se déplacer sur l'espace public quel que soit son mode de déplacement.

COMBIEN?

LES ÉCHANGES EN 2019

LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS



soit es lire : «soit 28% des échanges totaux s'effectuent avec le bassin Sud-Est».

Les déplacements inférieurs à 5000 ne sont pas représentés.







- ▶ 90 % des flux entrants et sortants du bassin de mobilité de Marseille sont internes à la Métropole.
- > 88 % des déplacements sont internes au bassin, le territoire vécu quotidiennement par les habitants du bassin se localise majoritairement dans les bassins de mobilité.

Qu'est-ce qu'un bassin de mobilité?

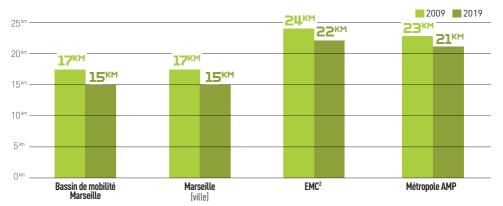
En raison de la nature multipolaire et de la taille importante de la Métropole, le Plan de la mobilité a défini des bassins de mobilité sur lesquels s'organisent les mobilités quotidiennes :

- **le bassin de Marseille :** composé de Marseille et de 3 communes limitrophes Septèmes les Vallons, Plan-de-Cuques et Allauch ;
- le bassin d'Aix-en-Provence : composé d'Aix-en-Provence et 32 communes ;
- le bassin Nord-Ouest : composé de Salon-de-Provence et de 13 communes ;
- le bassin Ouest Étang de Berre : composé de Miramas, Istres, Martigues et 7 communes ;
- le bassin Est Étang de Berre : composé de Marignane, Vitrolles et 11 communes ;
- les bassin Sud-Est : composé d'Aubagne, La Ciotat et 16 communes.

COMBIEN?

UNE BAISSE DES KM PARCOURUS

Les habitants du bassin de Marseille sont ceux qui parcourent le moins de kilomètres, inversement ils ont la vitesse la plus faible : la grande part de l'usage de la marche à pied explique cette faible vitesse.



BASSIN MARSEILLE

2009



Nombre moyen de déplacements



2019



Nombre moyen de déplacements



Temps moyen
d'un déplacement



Temps moyen d'un déplacement



Distance moyenne par personne

4 4 KM



ENSEMBLE DES ENQUÊTÉS AMP

2019



Nombre moyen de déplacements



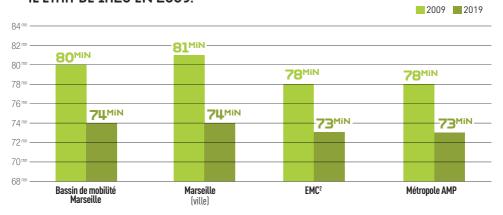
Temps moyen d'un déplacement 21 MiN



Distance moyenne par personne

Les déplacements en lien avec l'extérieur du périmètre d'enquête 2009 ne sont pas comptabilisés afin d'assurer une comparabilité des données. Il s'agit de moyennes tous modes et tous motifs.

EN 2019, LE TEMPS CONSACRÉ CHAQUE JOUR À SE DÉPLACER POUR UN HABITANT DU BASSIN DE MARSEILLE EST DE 1H14, IL ÉTAIT DE 1H20 EN 2009.



- Si la durée moyenne d'un déplacement reste stable en dix ans, les habitants du bassin de Marseille ont gagné 6 minutes de déplacement dans leur journée, cette évolution s'explique principalement par la baisse du nombre de déplacements.
- ➤ Les habitants du bassin de Marseille sont ceux qui parcours les plus faibles distances de déplacement de l'ensemble des bassins. La plus grande concentration d'emplois et de services facilitent les déplacements courts, inscrits dans une certaine proximité du domicile.

VITESSE MOYENNE D'UN DÉPLACEMENT TOUS MODES

BASSIN DE MOBILITÉ MARSEILLE

12,5^{KM/H}

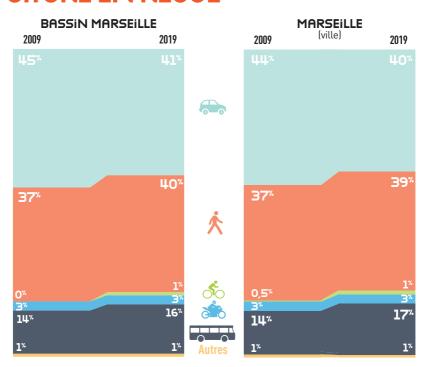
MARSEILLE

11,8^{KM/H}

PÉRIMÈTRE EMC²
17,7KM/H

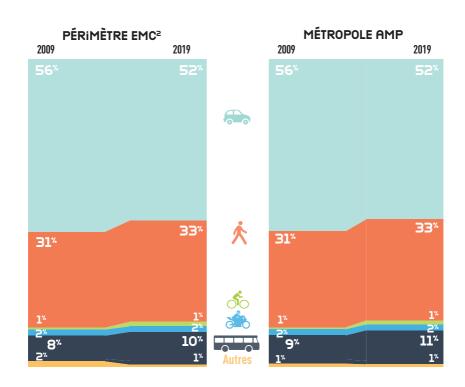
COMMENT?

DES MODES ALTERNATIFS EN PROGRÈS ET UNE PART MODALE **VOITURE EN RECUL**



LES PARTS MODALES REPRÉSENTENT LA PROPORTION DES DÉPLACEMENTS OUI SONT RÉALISÉS SELON LEUR MODE PRINCIPAL.

- > Une forte baisse de la voiture.
- La marche à pied en seconde position et presque à égalité avec la voiture pour Marseille ville.
- > Une progression des TC et une part modale du vélo en progression mais toujours très faible



Les chiffres présentés ne sont pas ceux du lieu de résidence, ils regroupent l'ensemble des déplacements effectués dans les périmètres indiqués.

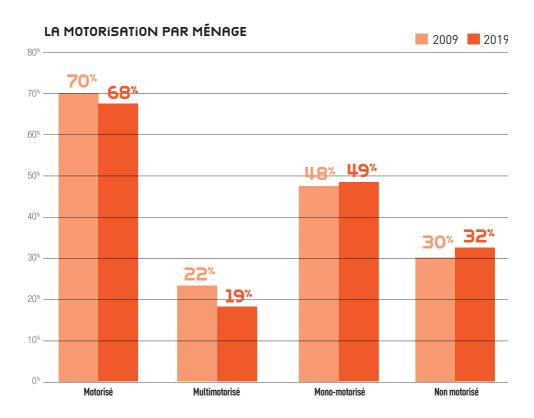
Exemple : «39% des déplacements réalisés à Marseille sont faits à pied » et non «39% des déplacements réalisés par les habitants de Marseille sont faits à pied ».

COMMENT?

UN TAUX DE MOTORISATION EN BAISSE

Le bassin de mobilité de Marseille est sin selon les localisations : moins motorisé que les autres bassins, - Marseille centre 53 % : son taux de motorisation est en baisse et - Marseille sud 77 % : les multi motorisé sont minoritaires. Le - Marseille est 84% : taux de motorisation varie au sein du bas-

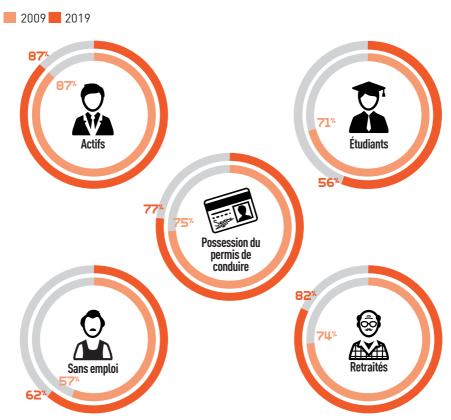
- Marseille nord : 72 %.



UN POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE QUI A DIMINUÉ EN 10 ANS.

- ➤ Le bassin de Marseille est celui où les habitants possèdent le moins le permis de conduire.
- ➤ Les évolutions sont plus faibles que dans les autres bassins de mobilités, le taux de permis de conduire des actifs Marseillais est resté égale en 10 ans.

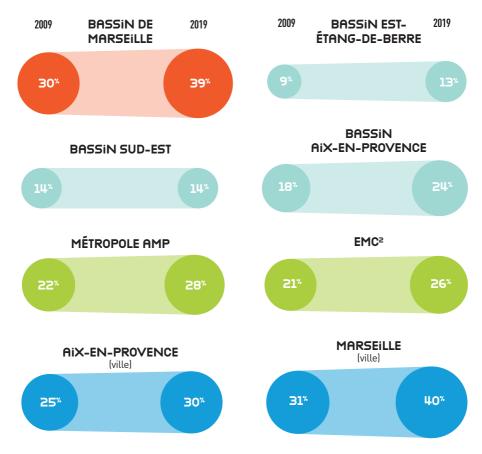
LA POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE



COMMENT?

LES HABITANTS DU BASSIN SONT LES PLUS ABONNÉS AUX TO

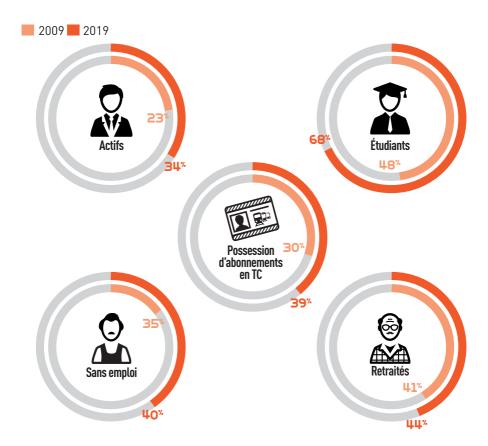
LA POSSESION D'ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS EN COMMUN



L'augmentation de l'usage des transports en commun s'accompagne d'une hausse de la possession des abonnements TC, les habitants du bassin de Marseille sont 9 % plus abonnés qu'il y a 10 ans...

+10 POINTS D'ACTIFS ET +20 POINTS D'ÉTUDIANTS ABONNÉS AUX TC

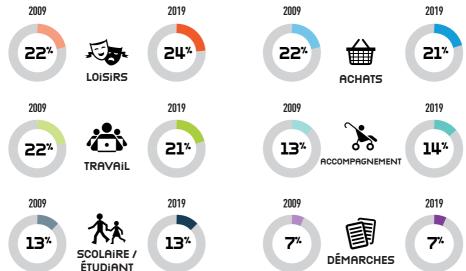
Le bassin de Marseille est celui qui a vu sa part d'abonnés TC la plus augmenter, en tête les étudiants mais les actifs Marseillais ont eux aussi beaucoup progressé ils représentent le triple d'abonnés de l'ensemble des bassins.



POURQUOI?

PEU DE VARIATIONS DANS LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT **ET LES DISTANCES**

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT



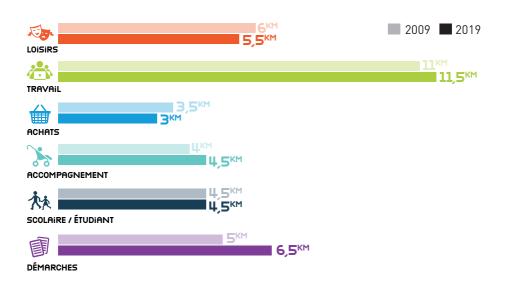
Motif: le motif est toujours celui de la destination sauf quand il s'agit d'un retour au domicile, alors il est classé en fonction du motif origine.

Exemple: lieu de travail-domicile, le motif est travail.

Déplacements contraints : les déplacements avec le motif scolaire et travail. Exemple: domicile-travail.

LES DISTANCES MOYENNES PARCOURUES PAR DÉPLACEMENT ET MOTIF

Le bassin de Marseille a les plus courtes distances par motif de l'ensemble des bassins. Hormis les déplacements pour le travail pour lesquels la distance moyenne est de 11km, les déplacements pour les autres motifs font en moyenne 4,5 km et s'ancrent davantage dans la proximité.

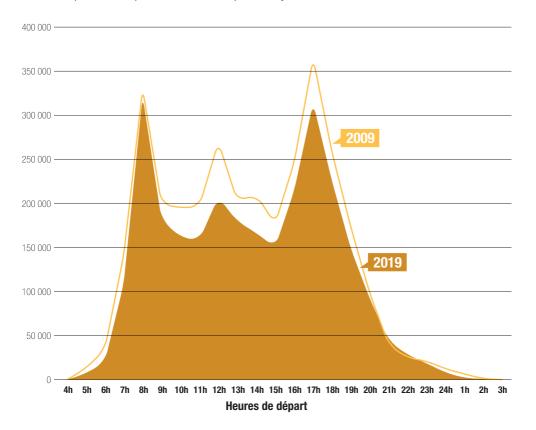


QUAND?

MOINS DE DÉPLACEMENTS MAIS **DES LOGIQUES SIMILAIRES** DE DÉPLACEMENT

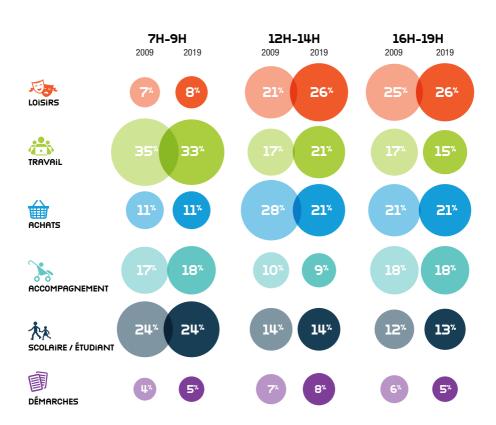
LES ÉVOLUTIONS MAJEURES :

- > des heures du soir et du matin qui n'ont pas évolué ;
- > disparition du pic de retour de la pause déjeuner de 14h.



DES MOTIFS PLUS DIVERSIFIÉS EN HEURE DE POINT DU SOIR PAR RAPPORT AU MATIN

Alors que le motif travail baisse aux heures de pointe du matin et du soir, il augmente entre midi et quatorze heures. Tout comme le motif loisir qui a la plus forte augmentation.





Direction Études et stratégie Direction des Infrastructures et Équipements de Mobilité Direction de Proximité centre-nord-ouest - Économie des Transports Direction Proximité Sud, Offre, Régies, Systèmes d'Information Direction Agendas Programmation et Mobilité Durable

www.ampmetropole.fr



